



CAME Voice/Voix

La compétence par conception : transformer l'éducation médicale en réponse à un monde en mutation Dr. Ken Harris, Rhonda St. Croix and Crystal Mohr

La « compétence par conception » a été élaborée par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en tant que mesure d'introduction à un système d'éducation et d'évaluation de la formation médicale spécialisée fondé sur la compétence. La compétence par conception se veut la transition d'un système traditionnel de formation fondé sur la durée, où la compétence n'est que supposée, vers l'identification des compétences et la démonstration du rendement lors de la formation et de l'exercice. La durée sera tout de même un élément du modèle de compétence par conception touchant à la formation des résidents; le Collège royal s'attend à ce que la durée de la formation sera la même pour la plupart des résidents. Nous avons conçu la compétence par conception afin d'aider à déconstruire le cloisonnement actuel en éducation médicale et à porter le regard sur l'ensemble du continuum pédagogique de la résidence à la retraite, en passant par l'exercice. Les médecins en exercice auront ainsi les compétences nécessaires à l'apprentissage continu une fois la résidence achevée. Dans l'ensemble, cette transformation du perfectionnement continu postdoctoral et professionnel vise à refléter et à combler les besoins changeants de nos populations.

Les éléments de la compétence par conception comprennent la mise à jour du [cadre CanMEDS 2015](#) et la création et l'attribution de [jalons de la compétence](#) à atteindre à [divers stades de la formation](#) au sein de différentes spécialisations. La compétence par conception a pour but d'appuyer les étudiants et le corps professoral par l'entremise de rétroactions formatives régulières et de minimiser l'importance de l'examen sommatif à un moment précis, ce qui est plus susceptible d'aider tous les étudiants à réaliser leur plein potentiel. Les réalisations, les plans d'apprentissage et les réflexions des stagiaires seront enregistrés à l'aide d'un portfolio électronique ([portfolio électronique MAINPORT](#)), lequel servira de suivi et de complément tout au long de leur carrière.

La mise en oeuvre de la compétence par conception nécessite également des changements au système actuel de titres, d'examens et d'agrément, ce dernier passant à une approche davantage axée sur les résultats. On devra fournir un soutien aux écoles et aux enseignants pendant cette transition. Le Collège royal s'engage pleinement à combler ce besoin, et nous sommes heureux de collaborer avec nos intervenants afin de créer des mesures efficaces et de partager les meilleures pratiques à l'échelle nationale. Nous prévoyons élaborer et partager des outils et programmes pédagogiques pour réduire les efforts redondants et faire place à l'évaluation et la rétroaction axées sur les compétences. Nous continuerons à encourager, informer, écouter et appuyer nos intervenants alors que la compétence par conception est introduite d'un bout à l'autre du Canada. À cette fin, vos commentaires, idées et conseils sur la compétence par conception sont toujours les bienvenus.

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir de plus amples renseignements, les coordonnées suivantes vous seront utiles :

- cbd@royalcollege.ca
- <http://www.royalcollege.ca/portal/page/portal/rc/resources/cbme/resources>
- www.facebook.com/TheRoyalCollege
- https://twitter.com/Royal_College
- www.linkedin.com